CONTRAT DE VILLE

APPEL À PROJETS 2023

Mairie d'Oyonnax - Haut-Bugey Agglomération
Service Politique de la Ville
Boite Postale 817
01108 Oyonnax Cedex

Mairie de Bellignat
10, place de l'hôtel de Ville
01100 Bellignat Cedex

SOMMAIRE

P4.

Les axes prioritaires du Contrat de ville : avenant 2020-2022 et année 2023

P5.

À vos projets pour la programmation 2023 du Contrat de Ville Oyonnax - Bellignat

P7.

TOUS LES AXES
Temps de présentation spécifiques
Appel à projets 2023

P8.

Le Programme de Réussite éducative (PRE)

P10.

Le contrat de ville 2022

P11.

Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)

P15.

Les Quartiers Prioritaires Ville et les Quartiers en Veille Active

P16.

Le Fonds Initiatives Locales (FIL)

P17.

ANNEXE

- Fiche récapitulative de présentation (6 et 12 décembre 2022)
- Rappel des axes du Contrat de ville HBA OYONNAX –BELLIGNAT pour la période 2015-2020
- La grille indicative Egalités Femmes/Hommes en lien avec le Budget Intégrant l'Égalité (BIE)
- La Cité éducative

LES AXES PRIORITAIRES DU CONTRAT DE VILLE : AVENANT 2020-2022 ET ANNÉE 2023

Améliorer le cadre de vie et envisager le renouvellement urbain

- Accompagner l'évolution des modes de collecte des déchets ménagers par l'agglomération par un processus de consultation et d'association des habitants.
- Sensibiliser les habitants au développement durable en particulier sur la problématique des déchets ménagers (réduction des déchets, tri, compostage et gestion des encombrants).
- Développer autour des programmes de rénovation urbaine des projets permettant de travailler la question de la mémoire (en lien avec la culture) et se matérialisant par la production d'un support pérenne (DVD, Film, Photos, etc).

Rapprocher les entreprises et les habitants / Construire des parcours coordonnés vers l'emploi et la formation

- Promouvoir les secteurs d'activités porteurs en termes d'emplois (plasturgie, métallurgie, bois, restauration, ...) par la mise en relation régulière et dans une logique de proximité des demandeurs d'emplois des QPV avec les entreprises du territoire.
- Accompagner et sécuriser après le recrutement en entreprise les personnes les plus en difficulté pour pérenniser leur emploi.
- Construire des parcours coordonnés vers la formation et l'emploi (Bourse aux stages, à l'alternance, stage 3ème, ...).
- Réduire les freins périphériques à l'emploi (mobilité, problématiques langagières, garde d'enfants, estime de soi ...).

Réduire la précarité sanitaire et aider au «aller mieux»

Conformément au Contrat Local de Santé (CLS) signé le 30 avril 2019, le Contrat de Ville intègre les trois objectifs qu'il s'est fixé :

- Favoriser l'accès aux droits, aux soins et aux prises en charge médico-sociales.
- Prévenir et promouvoir la santé.
- Promouvoir et coordonner la santé mentale.

Créer les conditions d'un environnement éducatif et scolaire favorable

- Sensibiliser les familles sur les dispositifs de soutien existants (de la petite enfance aux études supérieures).
- Accompagner les parents sur l'orientation.
- Lutter contre le décrochage scolaire.
- Développer des projets collaboratifs entre le monde de l'éducation et le secteur productif du territoire.

Favoriser le sentiment de tranquillité et prévenir de la délinquance

- Encourager le partage de l'espace public en développant notamment la présence institutionnelle.
- Soutenir les parents dans leur rôle éducatif.

Contribuer au vivre ensemble

- Lutter contre la fracture numérique.
- Développer des actions permettant aux habitants d'accéder à la culture et notamment au Centre Culturel Aragon.

LES AXES TRANSVERSAUX POUR 2020 - 2023

Favoriser l'égalité Femme/Homme

Les porteurs de projets sont ainsi invités à utiliser «grille indicative de questionnements visant à apprécier la prise en compte de l'égalité hommes-femmes dans les actions financées par la politique de la ville» (voir en annexe).

Communiquer de manière adaptée avec les habitants des quartiers prioritaires

Les porteurs de projets devront apporter une attention particulière à l'information et à la communication auprès du public avec des moyens adaptés (réseaux sociaux, affichage, sensibilisation d'habitants relais (Conseils citoyens), ...).

Décloisonner les approches

Les projets associant des intervenants venus d'horizons professionnels différents seront privilégies. Une attention particulière sera portée sur les projets de formation interprofessionnelle associant également les habitants.

À VOS PROJETS POUR LA PROGRAMMATION 2023 DU CONTRAT DE VILLE OYONNAX - BELLIGNAT

La campagne de programmation pour les projets Politique de la Ville 2023 est lancée. **Vous avez jusqu'au 9 janvier 2023 (délai de rigueur) pour les déposer.**
Nous vous conseillons de ne pas attendre la date butoir pour une meilleure instruction de votre dossier.
Au-delà ils ne seront pas étudiés.
Les actions proposées s'adressent aux habitants des quartiers qui relèvent de la politique de la ville. Pour être retenues, celles-ci doivent répondre à plusieurs conditions d'éligibilité.

LES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- S'adresser aux habitants des quartiers relevant de la géographie prioritaire, avec une attention particulière pour aller vers les publics qui ne fréquentent pas les structures existantes.
- Relever de la Politique de la Ville et non du droit commun.
- S'inscrire dans au moins une thématique, un axe stratégique et un objectif opérationnel du Contrat de Ville.
- Etre complémentaire avec les actions existantes sur le quartier (institutionnelles, associatives, ...)
- Associer les partenaires institutionnels et associatifs en s'appuyant sur les ressources du territoire.
- Impliquer les habitants et bénéficiaires dans la construction du projet, son suivi et son évaluation.
- Respecter les réglementations en vigueur et les règles comptables et montrer la bonne gestion financière de l'organisme.
- Rechercher des cofinancements
- Travailler le projet et le budget en intégrant l'égalité Femmes/Hommes et en utilisant la grille indicative de questionnements visant à apprécier la prise en compte de l'égalité femmes-hommes dans les actions financées par la politique de la ville».

Celle-ci à compléter pour chaque projet faisant l'objet d'une demande de subvention et à déposer impérativement dans DAUPHIN (voir annexe)

LA PLATEFORME DAUPHIN

Pour être instruit, votre dossier doit être impérativement saisi avec ses pièces annexes (attestation sur l'honneur, délégation de signature, RIB ...) sur le portail DAUPHIN.

L'accès au portail DAUPHIN pour la saisie en ligne de la demande de subvention s'effectue à partir du site :
https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/subventions-de-la-politique-de-la-ville-101

Les pièces obligatoires pour pouvoir présenter votre demande financière sont :

- La demande de subvention
- La grille d'évaluation Egalité Femmes /Hommes
- Votre bilan provisoire ou définitif de votre action 2022 (en cas de reconduction de celle- ci)

La saisie des bilans définitifs 2022 se fera sur DAUPHIN à compter de janvier 2023.
La nouveauté 2023 est que le service Politique de la Ville a désormait la possibilité de consulter vos dossiers directement sur la plateforme (il n'est pas nécessaire de les communiqués par mail en plus du dépôt sur Dauphin).

PERSONNES À CONTACTER

POUR OYONNAX

Laurence JEANNERET NGUYEN
Directrice Politique de la Ville
04 74 32 78 77
laurence.jeanneretnguyen@oyonnax.fr

Angélique CART
Assistante de direction
04 74 77 00 06
secretariat.politiqueville@oyonnax.fr

Nadia BOUGUETTAYA
Agent de développement
07 50 15 11 89
nadia.bouguettaya@oyonnax.fr

POUR BELLIGNAT (Centre Social et culturel Jacques Prévert)

Ruud HARTMANNS
Directeur
direction@csbellignat.fr

France BOUILLET
Responsable adultes et familles
adultes.familles@csbellignat.fr
04 74 73 41 07

POUR L'ETAT

Nathalie AUBAILLY
Chargée de gestion Politique de la Ville
04 74 32 55 15
nathalie.aubailly@ain.gouv.fr

Philippe VANZETTI
Délégué de la Préfète aux quartiers
04 74 32 55 18
philippe.vanzetti@ain.gouv.fr

CALENDRIER DE LA PROGRAMMATION 2023

3 NOVEMBRE 2022
Lancement de l'appel à projet 2022

6 DÉCEMBRE 2022
Journée de présentation des pré-projets ou projets Contrat de Ville

Matin : Axe Emploi et Développement Economique

Après-midi : Axe Cadre de Vie et Renouvellement Urbain + Axe Laïcité, Citoyenneté et Valeurs de la République

12 DÉCEMBRE 2022
Journée de présentation des pré-projets ou projets Contrat de Ville
Journée entière : Axe Cohésion Sociale

AVANT LE 9 JANVIER 2023
Date limite de dépôt des fiches projets accompagnées des bilans des dernières actions pour tout renouvellement de demande

FÉVRIER 2022
Comités de lecture

MARS 2023
Comités Techniques et comité des financeurs pour examen et validation des projets

AVRIL 2023
Comité de Pilotage pour validation de la programmation 2023

AVRIL/MAI 2023
- Séances des Conseils municipaux d'Oyonnax et de Bellignat
- Séance du Conseil Communautaire pour validation de la programmation 2023
- Envoi des notifications

30 JUIN 2023
Journée Bilan conviviale et multi partenariale

TOUS LES AXES
TEMPS DE PRÉSENTATION SPÉCIFIQUES
APPEL À PROJETS 2023

C'EST LA NOUVEAUTÉ 2023

Les porteurs de projets sont invités sur les 6 et 12 décembre 2022 à venir présenter leurs pré projets ou leurs projets.

Pour l'axe Emploi et Développement Economique :il s'agit de répondre à une meilleure coordination des projets et à un ancrage local de ceux-ci.
Pour les autres axes : il s'agit aussi de proposer aussi aux porteurs de projets un même temps de rencontre et d'échange
Nous vous remercions d'informer le service Politique de la Ville d'Oyonnax (secretariat.politiqueville@oyonnax.fr) de votre participation sur ces deux journées en précisant le titre prévisionnel de l'action ainsi que les coordonnées de la personne en charge du dossier avant le 30 novembre 2022.

Vous devrez ensuite venir présenter votre pré-projet ou projet devant les partenaires et les autres porteurs de projets :

- **Le 6 décembre 2022 à 9h à la mairie d'Oyonnax** pour l'Axe Emploi et Développement Economique
- **Le 6 décembre à 13h30 à la mairie d'Oyonnax** pour les axes Cadre de vie/ Renouvellement urbain et Laïcité/ Citoyenneté/Valeurs de la République
- **Le 12 décembre à 9h et à 13h30 Salle des Familles à Bellignat** pour l'axe Cohésion sociale
  1, Place des Arcades (en face du Lycée Arbez Carme – à coté du «Pazaiolo»)
    - Présence impérative à 9h ou 13h30 de tous les porteurs de projets
    - Chaque porteur disposera d'un temps de présentation identique.
    - A l'issue de la présentation, un temps d'échange avec les partenaires du Contrat de Ville permettra éventuellement d'ultimes recommandations en vue du dépôt final du dossier. En cas de projets similaires, les porteurs de projets seront invités à travailler ensemble pour une meilleure cohérence.

Concernant le projet, il est impératif de présenter

- Une fiche récapitulative de présentation vous aidera à préparer ces journées d'échange (annexe page 18)
- Les objectifs du projet
- Les modalités de mise en œuvre
- Les modalités de partenariat avec les acteurs locaux
- Les premiers éléments budgétaires
- Pour les projets en reconduction, présentation des premiers éléments de bilan

Après analyse et remarques des partenaires, votre dossier et les pièces obligatoires (attestation sur l'honneur, délégation de signature, RIB ...) devront être saisie IMPÉRATIVEMENT sur le portail DAUPHIN **jusqu'au 9 janvier 2023**.

VOUS TROUVEREZ LES OBJECTIFS DES AXES VOUS CONCERNANT

- Page 4 Les axes prioritaires du Contrat de ville :avenant 2020-2022 et année 2023
- Page 19 et 20 Annexe Rappel des axes du Contrat de ville HBA Oyonnax Bellignat 2015-2020

LE PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (PRE)

Le Programme de Réussite Educative, s'inscrit dans le cadre de la politique de la ville. C'est un service basé sur un principe de libre adhésion, en direction des familles ayant des enfants âgés entre 2 et 18 ans rencontrant des fragilités familiales, sociales, scolaires, sanitaires, éducatives, et habitant Oyonnax, Bellignat et Arbent.

C'est un service facilitateur de lien, acteur de prévention dont l'objectif est de proposer un accompagnement individualisé et de réduire les inégalités en proposant une réponse adaptée tout en activant le travail en réseau afin d'harmoniser nos pratiques et de mutualiser nos moyens. Les thématiques d'interventions sont diverses : accompagner vers... sport et loisirs, découverte du territoire et des actions existantes, soutien à la parentalité, démarche santé dans l'intérêt de l'enfant, médiation, soutien scolaire... Toutes ces interventions sont réalisées avec les parents et dans l'intérêt de leurs enfants.

L'ÉQUIPE EST COMPOSÉE DE 4 PERSONNES

Déborah DE OLIVEIRA
Responsable et Coordinatrice du PRE
deborah.deoliveira@oyonnax.fr
06 69 38 73 27

Nassera JAMILI
Référente Educative
nassera.jamili@oyonnax.fr
07 86 43 71 22

Florent RAGOT
Référent Educatif
florent.ragot@oyonnax.fr
06 69 38 46 67

Lauriane L'ORPHELIN
Référente Educative
lauriane.lorphelin@oyonnax.fr
06 69 38 12 58

Pour bénéficier d'un accompagnement du PRE ou tout renseignement :
Contacter **Déborah DE OLIVEIRA**

LES CONSEILS CITOYENS D'OYONNAX ET BELLIGNAT

Le conseil citoyen est un lieu d'échanges entre habitants et acteurs locaux qui permet de développer des initiatives à partir des besoins des habitants. Il a pour mission de développer l'expertise d'usage et d'assurer la représentation des habitants dans les instances du Contrat de Ville.

Dorénavant, tous les dispositifs (Contrats de Ville et projets de renouvellement urbain) sont conçus et pilotés en associant les citoyens des territoires prioritaires concernés. Ce sont des lieux d'échanges entre habitants, de développement de l'expertise d'usage, de représentation des habitants dans toutes les instances du Contrat de Ville et de prises d'initiatives à partir des besoins des habitants.

La mise en place de ces conseils citoyens dans l'ensemble des quartiers prioritaires a permis de conforter les dynamiques citoyennes existantes et de garantir les conditions nécessaires aux mobilisations citoyennes, en favorisant l'expertise partagée, en garantissant la place des habitants dans toutes les instances de pilotage, en créant un espace de propositions, d'initiatives et de co construction à partir des besoins des habitants.

Les conseils citoyens sont représentés à toutes les instances institutionnelles (les Comités Techniques et Comités de Pilotage, comités de lecture, évaluations , diagnostics en marchant ...) et à tous les temps forts (déjeuner Politique de la ville, journée départementale des Conseils Citoyens ...) du Contrat de Ville et du Renouvellement Urbain.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES, MERCI DE CONTACTER :

POUR OYONNAX

Nadia BOUGUETTAYA
Agent de développement
07 50 15 11 89
nadia.bouguettaya@oyonnax.fr

POUR BELLIGNAT

Ruud HARTMANNS
Directeur
04 74 73 41 07
direction.csbellignat@orange.fr

France BOUILLET
Responsable adultes et familles
04 74 73 41 07
familles.csbellignat@orange.fr

LE CONTRAT DE VILLE 2022

LA PROGRAMMATION 2022

56 dossiers déposés par 30 porteurs de projets et 45 actions retenues.

VALIDATION DES DOSSIERS DE DEMANDE

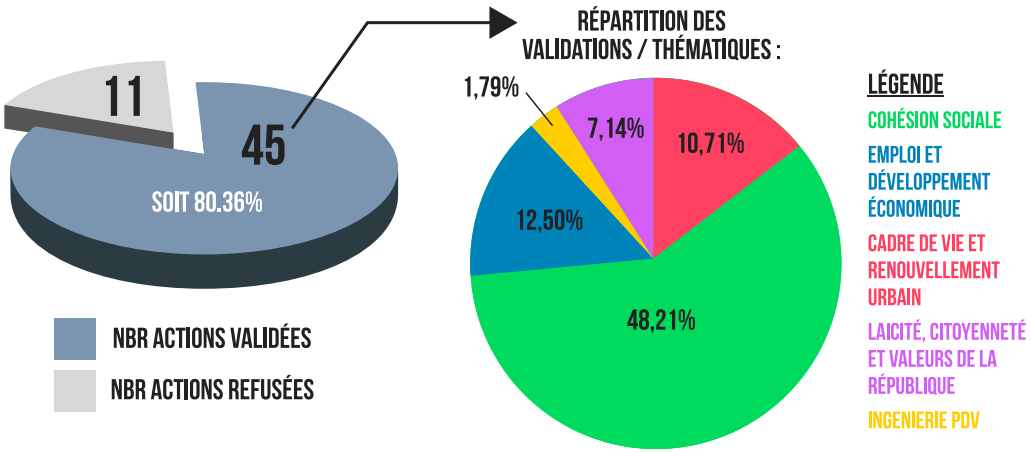

Pour des financements totaux sur ces actions de 657 737 €

RÉPARTITION DES FINANCEMENTS PAR THÉMATIQUES

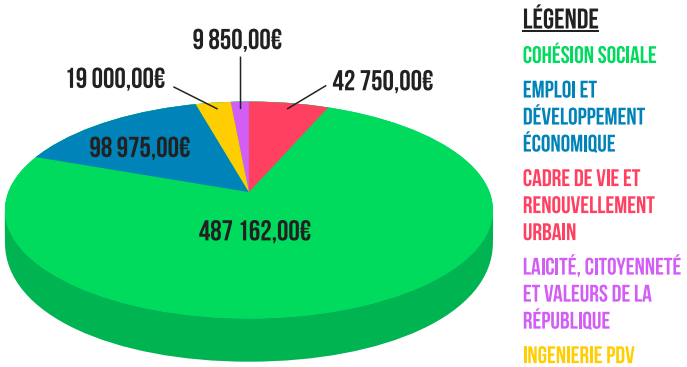

L'ÉVALUATION DU CONTRAT DE VILLE

Elle a permis aux acteurs du territoire de se retrouver sur un temps collaboratif et convivial le 24/05/2022.

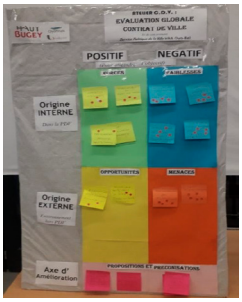

LE NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN (NPNRU)

Sur le territoire de Haut-Bugey Agglomération la transformation des deux quartiers prioritaires éligibles à une intervention de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) a pris de l'ampleur :

Le quartier de «La Plaine – La Forge» : au titre des quartiers d'intérêt national.

Le quartier du «Pré des Saules» au titre des quartiers relevant d'une priorité régionale.

Nous sommes dans la phase opérationnelle avec une coordination de tous les partenaires mobilisés. Les chantiers se sont multipliés par rapport à l'an passé.

Les **MAISONS DU PROJET** sur **OYONNAX** et **BELLIGNAT** restent toujours des lieux de ressources qui permettent à tous, techniciens ou habitants de suivre de l'évolution des projets (permanences, temps d'échanges, réunions).

VITRINE DU CHANTIER- LA FORGE
28 Rue Saint Exupéry- Oyonnax

MAISON DU PROJET – LA PLAINE
2 Rue Courteline- Oyonnax

MAISON DU PROJET- PRE DES SAULES
8 rue Louis Braille- Bellignat

Les habitants des quartiers sont plus que jamais les acteurs de leur ville au travers des concertations à l'initiative des bailleurs, des Conseils Citoyens et des diagnostics en marchant. La Convention de Gestion Urbaine Sociale de Proximité vient renforcer cette dynamique participative sur le terrain.

OYONNAX

• La Ville d'OYONNAX poursuit la rénovation de ses équipements publics de proximité : le deuxième à être rénové est le groupe scolaire Daudet Pagnol.

Le concours Espaces Publics du quartier et les concertations (réunions publiques) vont dessiner les espaces de demain.

• Le parc social des bailleurs se transforme au gré des réhabilitations
Dynacité poursuit ses opérations débutées en 2021 et s'engage dans d'autres chantiers.

• **Secteur Lafayette (réhabilitation de 60 logements)**

• **Secteur Courteline (réhabilitation de 108 logements)**

• Secteur Centre-ville (17 logements Victor Hugo et 4 logements Jean Jaurès)

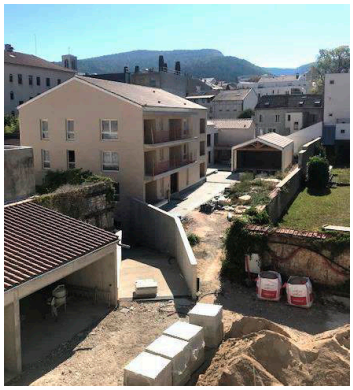

Semcoda avance dans ses projets qui nécessitent encore des phases d'études et de concertation.

• Secteur Beaumarchais (réhabilitation de 140 logements)

• Secteur Corneille /Courteline (réhabilitation de 100 logements)

Le relogement sur la Plaine démarré fin 2020 pour Dynacité se poursuit : sur les 74 relogements sur la Plaine démarrés fin 2020 pour Dynacité se poursuivent. Le premier bâtiment à démolir, le 26-28 rue Normandie Niemen est pratiquement vide et un cadencement des démolitions se met en place avec le 11 rue Courteline, le 4 rue Chevreul et les 1-3 Carnot

BELLIGNAT

Sur le projet du Pré des Saules, la ville de Bellignat a poursuivi ses aménagements tant pour les espaces publics que pour les équipements publics de proximité.

• Les jardins partagés et leur espace de convivialité

• Le parking VINCI et la voie douce

• L'extension du Centre Social et Culturel Jacques Prévert et les travaux de l'espace Santé

• Dynacité a débuté ses opérations sur le secteur Vallés (parking et 136 logements)

Son prochain chantier sera la réhabilition des 100 logements Secteur Braille

Semcoda prépare la réhabilitation et la démolition du secteur des Arcades

LES QUARTIERS PRIORITAIRES VILLE ET LES QUARTIERS EN VEILLE ACTIVE

QPV LA PLAINE - LA FORGE À OYONNAX

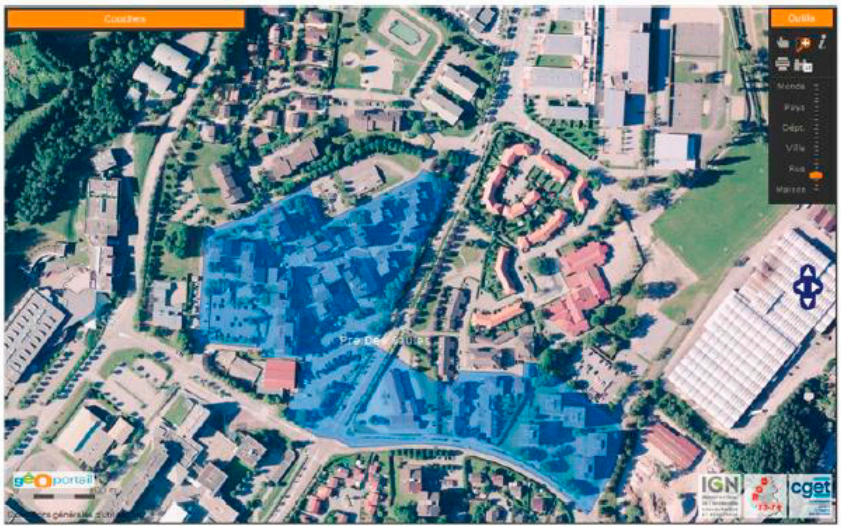

QPV PRÉ DES SAULE À BELLIGNAT

LES QVA

Le dispositif dit « de veille active « de la Politique de la Ville permet de porter une vigilance particulière à d'autres quartiers que ceux classés prioritaires afin qu'ils intègrent le Contrat de ville et bénéficient de l'ingénierie de la Politique de la Ville :
-Les quartiers Nierme, Geilles et La Tuilerie à Oyonnax

- Le quartier du Planet à Arbent
- Le quartier Jacques Cartier à Montréal-la-Cluse
- Le quartier du Mont Cornet à Nantua

LE FONDS INITIATIVES LOCALES (FIL)

Pour améliorer la vie de quartier et pour faire participer les citoyens aux projets de leur ville, la ville d'Oyonnax a mis en place un Fonds Initiatives Locales Habitants dénommé FILH.

Cet outil a pour but d'encourager et de soutenir les initiatives d'habitants et de répondre à des micro-projets essentiels à la qualité de la vie sociale pour renforcer le Vivre Ensemble.

Pour bénéficier de cette aide, les projets doivent être portés par une association d'Oyonnax, conçus et menés collectivement, mais aussi participer au renforcement du vivre ensemble.

Principe : Etre attentif aux autres dans son quartier, dans sa ville et plus largement dans le monde.

Objectif général : Permettre à des actions collectives de se concrétiser notamment pour favoriser la mixité et le métissage culturel et social tout en confortant et renouvelant la vie associative.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES, MERCI DE CONTACTER :

Nadia BOUGUETTAYA
Agent de développement
07 50 15 11 89
nadia.bouguettaya@oyonnax.fr

Pour télécharger les fiches projets : Site Ville d'Oyonnax – Politique de la Ville - FIL

ANNEXES

ANNEXE

- Fiche récapitulative de présentation (journées des 6 et 12 décembre 2022)
- Rappel des axes du Contrat de ville HBA OYONNAX –BELLIGNAT pour la période 2015-2020
- Le Budget Intégrant l'Egalité (BIE) : Mixité, Parité, Egalité
- La grille indicative Egalités Femmes/Hommes
- La Cité éducative

JOURNÉES DE PRÉSENTATION DES 6 ET 12 DÉCEMBRE 2022

FICHE DE PRÉSENTATION DES PRÉ PROJETS OU DES PROJETS

Les objectifs du projet

Les modalités de mise en œuvre (public ciblé, temporalité ....)

Les modalités de partenariat avec les acteurs locaux

Les premiers ou les éléments budgétaires (cofinancements, mobilisation du droit commun)

Les premiers éléments de bilan

RAPPEL DES AXES DU CONTRAT DE VILLE HBA OYONNAX-BELLIGNAT 2015-2020

EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Rapprocher les entreprises et les habitants

- Accorder les demandeurs d'emploi aux codes de l'entreprise
- Développer le travail de valorisation du monde de l'entreprise en général
- Elargir le dispositif des clauses d'insertion
- Renforcer le « aller vers » les publics les plus en difficultés
- Promouvoir l'esprit d'entreprenariat et soutenir l'Economie Sociale et Solidaire

Construire des parcours coordonnés vers la formation et l'emploi

- Travailler sur les leviers sociaux de l'insertion
- Valoriser puis sécuriser les parcours d'accès à la formation
- Renouveler et soutenir les mobilités
- Diversifier les supports de l'insertion (Insertion par l'Activité Economique) et accentuer la dynamique avec les acteurs économiques

CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN

Développer un habitat économe en énergie et support à la mixité sociale

- Poursuivre l'amélioration du bâti et lutter contre la précarité énergétique
- Créer les conditions pour favoriser l'accès et le maintien au logement autonome et durable des jeunes
- Favoriser l'appropriation des logements neufs et réhabilités par les habitants
- Prendre en compte le vieillissement de la population dans l'adaptabilité des logements et dans l'aménagement des espaces publics extérieurs

Renforcer la GSUP et en faire un support privilégié dans l'implication des habitants

- Gérer de façon coordonnée les espaces publics et les interventions sur les parties privatives
- Assurer les conditions de l'animation et la présence sur les espaces publics

Promouvoir la diversification fonctionnelle

- Maintenir et développer les commerces et services de proximité
- Accueillir de nouveaux services

COHÉSION SOCIALE

Réduire la précarité sanitaire et aider au «aller mieux»

- Prévenir les conduites à risques et renforcer l'estime de soi
- Mieux prendre en charge la santé mentale
- Améliorer les comportements alimentaires pour prévenir des pathologies
- Renforcer l'accès aux soins des personnes précarisées
- Soutenir et accompagner les professionnels pour renforcer l'offre de soins

Créer les conditions d'un environnement éducatif et scolaire favorable

- Favoriser la réussite éducative et accompagner les parents dans leurs responsabilités
- Développer l'accès aux sports et à la culture
- Lutter contre le décrochage scolaire
- Maintenir une présence et une animation tout au long de l'année

Favoriser le sentiment de tranquillité et prévenir de la délinquance

- Organiser l'animation des espaces publics et leur occupation
- Prévenir les déviances et incivilités dans les espaces et services publics
- Soutenir et développer l'action de médiation de proximité
- Apporter des réponses aux violences intrafamiliales et les violences faites aux femmes

Contribuer au mieux «vivre ensemble»

- Valoriser les cultures du territoire
- Renforcer le partenariat avec les représentants confessionnels et étrangers
- Renforcer l'accès aux droits
- Lutter contre les discriminations
- Favoriser l'égalité femmes/hommes

LAÏCITÉ ET VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Les trois axes transversaux

- La lutte contre les discriminations
- Les jeunes
- L'égalité femmes-hommes

GRILLE INDICATIVE DE QUESTIONNEMENTS

VISANT À APPRÉCIER LA PRISE EN COMPTE DE **L'ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES** DANS LES ACTIONS FINANCÉES PAR LA POLITIQUE DE LA VILLE

NOM DU PROJET	A quel besoin répond le projet ?	SECTEUR CONCERNÉ	
		☐ Amélioration du cadre de vie ☐ L'accès au sport, aux loisirs, à la culture ☐ L'animation jeunesse, ☐ la réussite éducative	☐ L'accès à la formation ou à l'emploi, ☐ L'appui à la création d'entreprise ☐ L'insertion sociale ☐ L'égalité femmes hommes, la lutte contre les discriminations ☐ Autres : .....

PHASE DE DIAGNOSTIC ET D'ÉLABORATION DU PROJET	QUESTIONS À SE POSER	Réponse	Détails / informations que vous souhaitez partager
	1. Est-ce que la situation des femmes et des hommes est la même au regard des besoins identifiés ?	☐ Oui ☐ Non	
	2. Si la situation des femmes et les hommes est différente, savez-vous pourquoi ?	☐ Oui ☐ Non	
	3. Disposez-vous de données quantitatives ou qualitatives à partager sur cela ? Si oui quelles sont ces données ? (étude, fréquentation année précédente,...)	☐ Oui ☐ Non	
	4. Est-ce que votre projet permet de répondre aux besoins des femmes comme des hommes ? et si oui comment ?	☐ Oui ☐ Non	
	5. Avez vu prévu de mettre en place des actions spécifiques en direction des femmes ou des hommes ou sur le thème de l'égalité femmes hommes ?	☐ Oui ☐ Non	

	QUESTIONS À SE POSER	Réponse	Détails / informations que vous souhaitez partager
PHASE DE MISE EN OEUVRE DU PROJET	6. Le projet est-il prévu et bâti sur le principe de la non-mixité de genre ? si oui pourquoi ? Envisagez-vous à terme d'aller vers un projet mixte ?	☐ Oui ☐ Non	
	7. Est-ce que les activités que vous proposez peuvent attirer davantage les filles et femmes que les hommes et les garçons ?	☐ Oui ☐ Non	
	8. Est-ce que le lieu ou les lieux proposés ou les horaires peuvent attirer autant les filles et femmes que les hommes et les garçons ?	☐ Oui ☐ Non	
	9. Est-ce que la communication sur le projet (les visuels, les slogans, les explications, les médias utilisés, ...) peut toucher de la même manière les filles et femmes ainsi que les garçons et les hommes ?	☐ Oui ☐ Non	
	10. Si vous constatez que les filles et les femmes ou à l'inverse les garçons et les hommes ne viennent pas ou sont en sous nombre, pensez-vous que vous pourrez corriger la situation ? si oui comment ?	☐ Oui ☐ Non	
	11. Avez-vous prévu ou déjà mis en place un outil de collecte des données concernant les bénéficiaires du projet par sexe et par âge ? Sera-t-il possible de mesurer l'impact de l'action au regard du genre ?	☐ Oui ☐ Non	
	Est-ce que l'équipe qui s'occupe du projet a suivi ou envisage de suivre une formation sur l'égalité femmes hommes et la lutte contre les stéréotypes de genre ?	☐ Oui ☐ Non	

Pensez à vous appuyer sur des données par sexe quantitatives et qualitatives pour présenter votre projet - Il existe des données quantitatives et des études sur beaucoup de sujet. Voir les chiffres clés + Centre de ressources polit de la ville RésoVilles

LA CITÉ ÉDUCATIVE

Jusqu'en août 2024, les territoires d'Oyonnax et Bellignat sont labélisés « Cité Educative ».
Le premier appel à projets lancé en février dernier permettra au cours de l'année scolaire actuelle la mise en place de plus de 40 actions dans les champs des 5 thématiques locales :

La parentalité | La promotion de la santé | La citoyenneté et l'esprit critique | Sport/culture | La sécurisation des parcours

Une attention particulière par les communes et la préfecture à l'articulation avec le contrat de ville, car bien que sur un public élargi, la cité intervient aussi dans les Quartiers Prioritaires de la Ville.

Le pilotage de la Cité Educative est assuré par une Troïka : La Préfecture, l'Education Nationale et les deux communes.
Le suivi opérationnel est assuré par :
- Eléonore VILLAR, cheffe de projet,
- Jean Noël ROGET, chef de file Education Nationale

Le lancement du prochain appel à projets, pour les actions à développer au cours de l'année scolaire 2023-2024 est programmé pour le début de l'année 2023.
Les modalités pratiques et techniques seront disponibles très prochainement.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES, MERCI DE CONTACTER :

Mme VILLAR Eléonore
Cheffe de projet
eleonore.villar@oyonnax.fr

M. ROGET Jean Noël
Chef de file Education Nationale
jean-noel.roget@ac-lyon.fr

CITÉ ÉDUCATIVE / CONTRAT DE VILLE

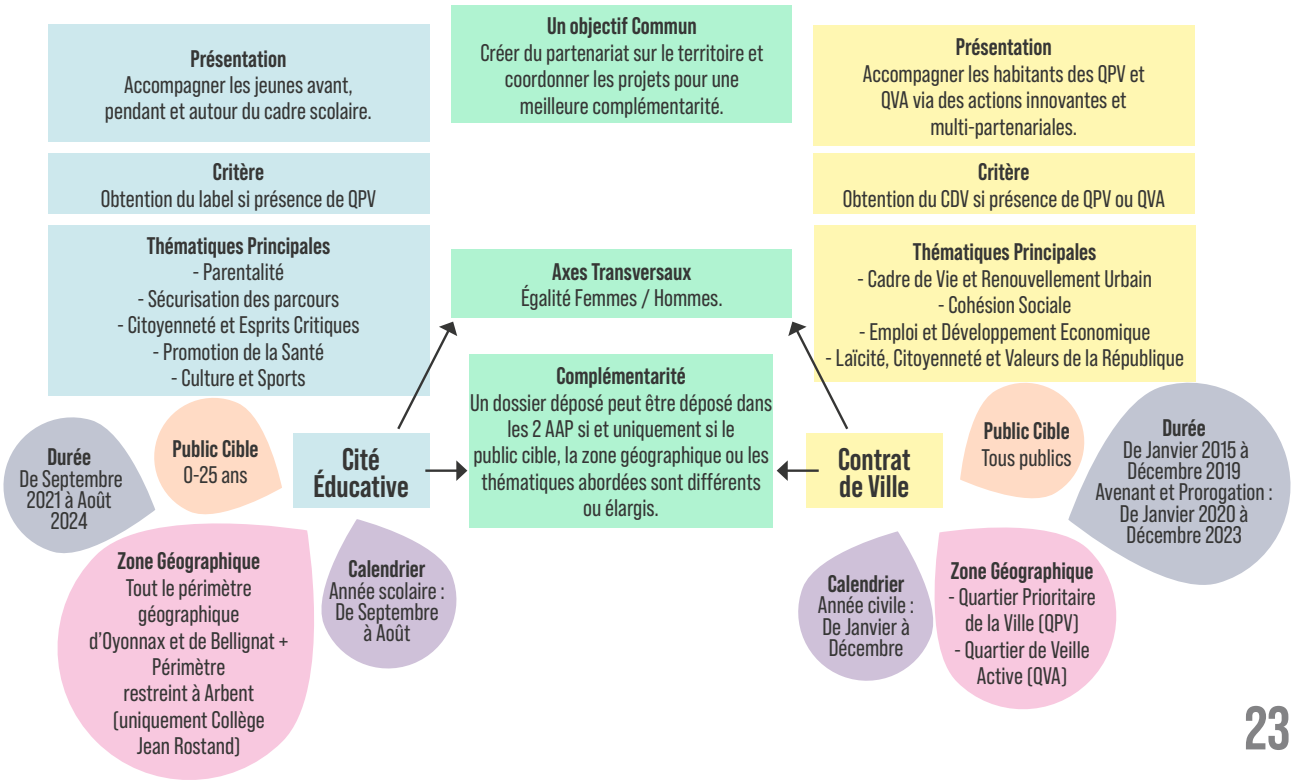

AVEC LA PARTICIPATION DE